



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 06 Avril 2021

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès BORDAT CATOIRE, Jean-Claude DELORME, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Jean Luc TISSIER, Alain TRICHARD,

Absent excusé : Fabienne CHAVANNE

Absent : Marine BIAUSQUE

Secrétaire de séance : Alain TRICHARD

Approbation du précédent compte rendu :

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour

1. Délibérations

➤ Vote des taux d'imposition 2021

Suite à la réforme fiscale sur la taxe d'habitation, la commune ne perçoit quasiment plus cette taxe, elle est compensée par l'état à l'aide d'un coefficient correcteur. Le produit de cette taxe réformée devant être égale au produit perçu avant réforme.

La taxe foncière sur le bâti de la commune et la taxe foncière sur le bâti départementale, dissociées précédemment sur les avis d'imposition, sont rassemblées en une seule ligne dorénavant. Pour 2020 le taux cumulé était de 28.19, il est proposé de l'arrondir à 29%. Ce qui aura peu d'incidence.

La taxe sur le non bâti reste au même taux

➔ Approbation à l'unanimité

➤ **Communauté de communes**

Présentation pour validation du rapport d'observation de de la chambre régionale des comptes.

Il convient de retenir :

La qualité des informations financières est bonne grâce à la mise en place d'une comptabilité analytique.

Après une situation financière tendue, elle a rétabli des marges de manœuvre qui lui ont permis de mener à bien ses investissements tout en compensant certaines charges pour les communes membres.

L'endettement à toutefois beaucoup augmenté sur la période et en 2018, en lien avec le déploiement du très haut débit, ceci va être compensé par un avenant signé avec le conseil départemental qui annule le prêt engagé sur le très haut débit.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- Une prudence dans les futurs investissements
- Une accélération de la mutualisation notamment avec Cluny
- Un redéploiement de certaines ressources humaines.

Après échanges sur le rapport de la Cour des Comptes portant sur l'activité de la COMCOM, le Conseil prend acte des remarques et des réponses déjà apportées. L'équipe nouvellement élue a déjà apporté quelques correctifs.

→ Le Conseil prend acte

➤ Adhésion à l'EPAGE du bassin versant de la Grosne

Adhésion de la Commune à l'EPAGE à travers l'adhésion de la COMCOM. Cette nouvelle entité chargée de la gestion de l'eau des rivières remplace le syndicat « Entre Grosne et Guye ».

→ Approbation à l'unanimité

2. Présentation du service « Habitat » de la COMCOM

La COMCOM propose, dans le cadre du programme gouvernemental pour les économies d'énergies, d'accompagner les habitants et a mis en place un service entièrement dédié à ceux qui souhaitent bénéficier des aides proposées.

Maryse et Joël Dedianne ont bénéficié de ce service et il leur a été proposé de commenter au Conseil le déroulé.

Christophe Parat rappelle la volonté de la COMCOM de promouvoir ce service gratuit .

Maryse Dedianne expose leur projet d'amélioration de leur logement, et dit son entière satisfaction de l'opération.

« L'accompagnement et la prise en charge par le service sont complets et nécessaires au vu de la complexité des dossiers à monter pour pouvoir bénéficier des aides gouvernementales. Sans l'aide d'Angèle (salariée COMCOM en charge du dossier), nous n'aurions pas été au bout de l'opération.

Le montage du dossier est effectué par Angèle, seuls les devis des artisans sont de notre ressort.

Ensuite 3 scénarios sont proposés avec, pour chacun, les montants de la prise en charge et les restants dus.

Le cheminement du dossier est long et très technique.

Rapide résumé : 30 % des 110 dossiers présentés se sont avérés recevables aux aides

Coûts de l'étude subventionnés

Etude sérieuse très détaillée

Contrôle de l'éligibilité

Réalisation des travaux

Contrôle des réalisations et paiement des primes diverses.

Les points d'amélioration : durée du projet s'étalant sur 2 ans, une 2ème personne doit être recrutée pour résoudre ce problème

Plus d'aide ou de conseils techniques seraient nécessaires.

3. Dossier d'exploitation des antennes téléphoniques

- sujet ajourné

4. Forêt communale : rapporteur Alain TRICHARD

La Commission expose la situation très détaillée de nos bois, et précise sa position sur la valorisation et la sécurisation des 2 massifs.

Il en ressort 4 dossiers à suivre suivant leur urgence :

- Sécurisation des Chemins Communaux et GR
- Sécurisation des bois longeant la départementale 137
- Réflexion sur les bois privés longeant la départementale 84
- Abords de la ligne TGV et attitude désinvolte de la SNCF

Ces dossiers seront suivis par la Commission et l'urgence de la sécurisation sera privilégiée.

5. Dossier propriété DEMORON

Christophe Parat expose l'avancement du dossier – la proposition d'achat pour l'ensemble (Propriété de Bonnay et grange de St Hippolyte a été effectuée et retenue – les héritiers ont validé avec enthousiasme la proposition)

Devant l'ampleur du projet il est décidé la création d'une commission spéciale qui prendra en charge l'affaire. La totalité des membres présents du Conseil décide de vouloir en faire partie. Il est prévu une première réunion le mercredi 21/04

6. Questions diverses

Bernard Métrat fait le point sur les projets d'achat de pergolas (sur table vers l'église), garage à vélos (place et salle des fêtes) et tables de pique-nique (city stade, Besanceuil) suggérés par la commissions fleurissement ou par les habitants.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22H45

Prochaine réunion de conseil le lundi 10 MAI